

ENGAGEMENT CHEF DE POSTE C.H.
A envoyer par mail à larry.tracy@yahoo.fr

Je soussigné(e),

Nom :

Prénom :

Adresse :

Code Postal :

Ville :

Tél. domicile :

Tél. bureau :

Télécopie :

Portable :

E-Mail :

Titulaire de la licence 2023 :

Numéro :

Code ASA / Ligue :

Accepte d'officier en qualité de : **Chef de poste C.H.**

Au 58^{ème} RALLYE ANTIBES CÔTE D'AZUR
Championnat de France / FIA European Rally Trophy
du Mercredi 17 Mai au Samedi 20 Mai 2023

J'ai bien noté que cet engagement comprend impérativement l'acceptation des éléments suivants :

- Merci de nous renvoyer ce formulaire signé avant le **31 Janvier 2023**.
- Indiquer au plus tôt à l'organisation dès réception des formulaires d'équipe que Monsieur Larry TRACY (larry.tracy@yahoo.fr – tél. : 06.18.46.49.48) vous communiquera dans tous les cas, **avant le 28 février 2023**, la liste, la qualification et le numéro de licence des commissaires que je prévois dans mon équipe.
- Etre présent au briefing Direction de Course, Officiels, Sécurité du **Judi 18 Mai 2023 à 17H00 au PC Course**, Palais des Congrès Juan-les-Pins.
- Confirmer la présence de mon équipe, le **Judi 18 Mai 2023 de 10H00 à 18H00** pour la prise en charge du matériel et des instructions générales et particulières et pour celles à qui sera attribué le Shakedown, le **Mercredi 17 Mai 2023 avant 18H00**.
- Respecter impérativement les consignes de l'organisation et de la Direction de Course pendant le déroulement du rallye, notamment en ce qui concerne les horaires de mise en place et le fonctionnement des contrôles.

Fait à :

Le :

Signature

IMPORTANT : Si un véhicule de location m'est confié, une carte bancaire me sera demandée pour l'établissement du contrat de location. Je dois prendre soin de ce véhicule, le restituer propre et en excellent état après avoir enlevé les divers stickers, et en ayant fait le plein (fournir à notre trésorier dans la semaine suivante les justificatifs pour remboursement et ceux-ci uniquement pour les déplacements sur l'épreuve). Aucune note de frais ne sera réglée sur place.

Les règlements de location se feront directement par notre club.

L'hébergement sera pris en charge pendant toute la durée de votre mission et ce jusqu'au Samedi 20 Mai au matin.

Les coordonnées de vos hébergements respectifs vous seront communiquées par courriel, au moins 1 mois avant votre départ.

La restauration sera de même prise en charge suivant un programme qui vous sera communiqué ultérieurement ou sur la délivrance de tickets repas d'une valeur de 16€.